



REGLEMENT 2024 LA RIVIERE DE CORPS (10)

CHALLENGE DES ASSOCIATIONS UFOLEP

1. **Zone Nord : 02 – 10 – 27 – 28 – 44 – 45 – 52 – 55 – 59 – 61 – 62- 78 – 91**
2. **Zone Sud : 19 – 23 – 24 – 33 – 36 – 42 – 63 – 85 – 87**

Équipes :

Équipes de clubs ou départementales de 6 joueurs dont au moins 2 féminines avec possibilité de remplaçants (Maximum 2 dont 1 féminine).

1 Féminine peut être remplacé par 1 jeune de 11 à 16 ans. Né(es) entre le 01/01/07 et le 31/12/12

Ce challenge est privilégié aux licenciés n'ayant pas participés au championnat national de l'année en cours.

1ère phase : Samedi de 08h00 à 12h00.

Poule de 4 au cours de laquelle toutes les équipes se rencontrent.

Parties en temps limité d'une heure avec 15 minutes de pause.

Remplacement possible en cours de partie, mais 1 féminine ne peut être remplacée que par une autre féminine ou 1 jeune (11-16 ans).

1 Tête à tête (2 points) + 1 Doublette mixte (4 points) + 1 Triplette mixte (6 points)= 12 points.

Classement dans la Poule :

Rencontre gagnée = 3 Points / Rencontre nulle = 2 Points / Rencontre Perdue = 1 Point.

2ème phase : Samedi de 14h30 à 18h00.

Poule 1 : 1er de la poule A, 2eme de la poule B, 1er de la poule C, 2eme de la poule D.

Poule 2 : 1er de la poule B, 2eme de la poule A, 1er de la poule D, 2eme de la poule C.

Poule 3: 3eme de la poule A, 4eme de la poule B, 3eme de la poule C, 4eme de la poule D.

Poule 4 : 3eme de la poule B, 4eme de la poule A, 3eme de la poule D, 4eme de la poule C.

Et ainsi de suite pour les autres poules.

3ème phase : Dimanche de 08h00 à 11h00.

On regroupe les 1ers de la première et seconde phase du samedi pour le classement.

On regroupe les 2èmes de la première et seconde phase du samedi pour le classement.

On regroupe les 3èmes de la première et seconde phase du samedi pour le classement.

On regroupe les 4èmes de la première et seconde phase du samedi pour le classement.

11h30 : Classement :

Edition 4 mai 2024

12h00 : Remise des trophées, récompenses et médailles. (1 trophée par équipe engagée)

Inscriptions au challenge des associations gratuites.

Des quotas par département seront déterminés en fonction des réponses aux questionnaires envoyés à tous les départements de pétanque Ufolépiens.

Les inscriptions seront envoyées au Comité UFOLEP Départemental organisateur du challenge.

Un dossier d'inscription sera envoyé par le comité UFOLEP organisateur et paraîtra dans le contact.

Une journée départementale peut-être organisée pour désigner les joueuses et joueurs des clubs qui représenteront leur département si le nombre de terrains demandé est insuffisant

Libre aux départements de mettre en place cette journée.

Organisation Matérielle

Terrains : 60 terrains minimum sont nécessaires au bon déroulement de la compétition. Ces terrains doivent avoir les dimensions minimales de 3m x 12m.

Disposition : Les terrains sont groupés en îlots. Le nombre de terrains à l'intérieur des îlots n'est pas limité. Les lignes de fond constituent dorénavant les lignes de perte.

Numérotation : Les terrains seront visiblement numérotés. Lors des compétitions, chaque équipe se verra attribuer un ensemble de terrains pour jouer le tête à tête, la doublette mixte et la triplette mixte.

La table de marque est tenue en binôme avec le département organisateur et doit être disposée sous abri.

La table de marque doit être fournie en matériel :

Une table avec deux chaises, un tableau d'affichage, une multiprise, une rallonge électrique, un plan des terrains et des badges numérotés pour les équipes

JURY

Le jury sera composé de 5 membres

Un arbitre, un membre de la CNS et trois membres du comité organisateur.

Sonorisation :

Elle doit couvrir tous les espaces de jeu et être franchement audible.

Prévoir une salle à proximité des jeux.

Prise en charge des officiels

Le Comité département organisateur prendra en charge les officiels (2 membres de la CNS, 2 arbitres (locaux de préférence))

Le comité Départemental organisateur prévoit l'hébergement et la restauration de ces officiels.

Prévoir l'hébergement au plus près des terrains de jeux.

Tableau des récompenses

Une récompense (coupes ou trophées) sera attribuée par équipe. Elles sont prévues par le comité organisateur.